



Infos Chavannes

Lettre d'informations communales • Mai 2014

REUNION D'INFORMATION – TEMPS D'ACTIVITES PERI-EDUCATIVES (TAP)

La communauté de communes de la Porte d'Alsace organise une réunion d'information à l'attention des parents concernant la mise en place des Temps d'Activités Péri-éducatives. Vous y êtes tous cordialement invités.

Lundi 2 juin 2014 à 18h45 à l'ALSH de Montreux-Vieux
1 rue des Tilleuls 68210 MONTREUX-VIEUX
(entrée par la cour d'école)

INSCRIPTIONS POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS EN ALSH – PERISCOLAIRES ET RESTAURANTS SCOLAIRES

La Communauté de Communes de la Porte d'Alsace a lancé sa campagne d'inscriptions pour l'accueil des enfants en ALSH – Périscolaires et Restaurants Scolaires. Celle-ci se déroulera **du 26 mai au 20 juin 2014**, pour la rentrée 2014/2015.

Les dossiers d'inscriptions doivent OBLIGATOIREMENT être déposés au plus tard le 20 juin.

La liste des lieux d'accueil et des personnes à contacter pour toute inscription et information se trouve dans le tableau ci-après.



	Lieu d'accueil	Contact (inscription et informations)
Le midi en période scolaire (Lundis, mardis, jeudis et vendredis)	Restaurant scolaire intercommunal de Chavannes-sur-l'Etang	Mme Myriam PEQUIGNOT Coordinatrice jeunesse de la Porte d'Alsace 7 rue de Bâle 68210 DANNEMARIE Tél : 03 89 07 53 09 jeunesse@cc-porte-alsace.fr
Le soir – Antenne « Temps d'Activités Péri-éducatives »	Ecole de Chavannes-sur-l'Etang	Mme Camille TOURNIER Directrice
Le soir – En accueil de loisirs (après l'accueil TAP)	Accueil de loisirs à Montreux-Vieux	Rue des Tilleuls 68210 MONTREUX-VIEUX
Le mercredi	Accueil de loisirs à Montreux-Vieux (avec transport assuré depuis l'école)	Tél : 03 89 25 23 15 clsh-montreux@cc-porte-alsace.fr

Quelques remarques :

- Les enfants peuvent être inscrits dans n'importe quelle structure pour l'accueil du mercredi. Cependant, un transport fait en minibus sera assuré avec l'accueil de Montreux-Vieux après l'école du matin (nombre de places limitées).
- Les ALSH de Montreux-Vieux et de Balschwiller sont fermés le mercredi matin.
- Durant les vacances scolaires, les enfants peuvent être inscrits dans n'importe quelle structure. Le lieu de scolarisation ou d'habitation n'est plus pris en compte, les parents doivent directement déposer et rechercher leurs enfants dans les structures.

LA CANICULE ET NOUS...



La canicule peut mettre notre santé en danger quand ces 3 conditions sont réunies :

- Il fait chaud
- La nuit, la température ne descend pas, ou très peu
- Cela dure depuis plusieurs jours.

Comment agir ? Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs. Pour les enfants ou les adultes, boire beaucoup d'eau, ne pas faire d'efforts physiques intenses, rester à l'abri de la chaleur et être vigilant par rapport aux autres. Pour les personnes âgées, boire environ 1.5L d'eau par jour, mouiller sa peau plusieurs fois par jour, se ventiler, rester dans des endroits frais et donner de ses nouvelles à son entourage.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie. Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

INFORMATIONS PRATIQUES

➔ FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

Nous vous informons que la mairie sera fermée **du 15 juillet au 1 août 2014 inclus**.

➔ RAPPELS CONCERNANT LES CARTES D'IDENTITE

Il est prudent de prendre vos dispositions pour le renouvellement des cartes d'identité surtout si vous vous rendez à l'étranger.

➔ PASSAGE DU MEDIABUS

Le médiabus passera vendredi 13 juin 2014 de 11h45 à 12h30 devant l'école.